

W691081420

c/Centre de Santé MGEN
44, rue Feuillât 69424 LYON Cedex 03
Tel : 06 02 66 87 22.
centresdesante.ra@gmail.com

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Janvier 2017 – Décembre 2017

Ce bilan, produit par le Groupement Régional des Centres de Santé Auvergne Rhône-Alpes, présente les activités réalisées de Janvier 2017 à décembre 2017. Les actions suivantes sont cofinancées par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes (ARS).

En 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes, ce sont 58 adhérents qui représentent :

- Plus de la moitié des centres de santé de la région Auvergne Rhône-Alpes (120 centres sur les 213 recensés)
- La diversité des centres de la région, en matière de gestionnaires (associatifs, municipaux, mutualistes, ...) de taille, d'offre de soins, de départements représentés et d'implantation (rurale/ ZUS / Centre-ville).

Les adhérents représentent la diversité des centres de santé d'Auvergne Rhône-Alpes :

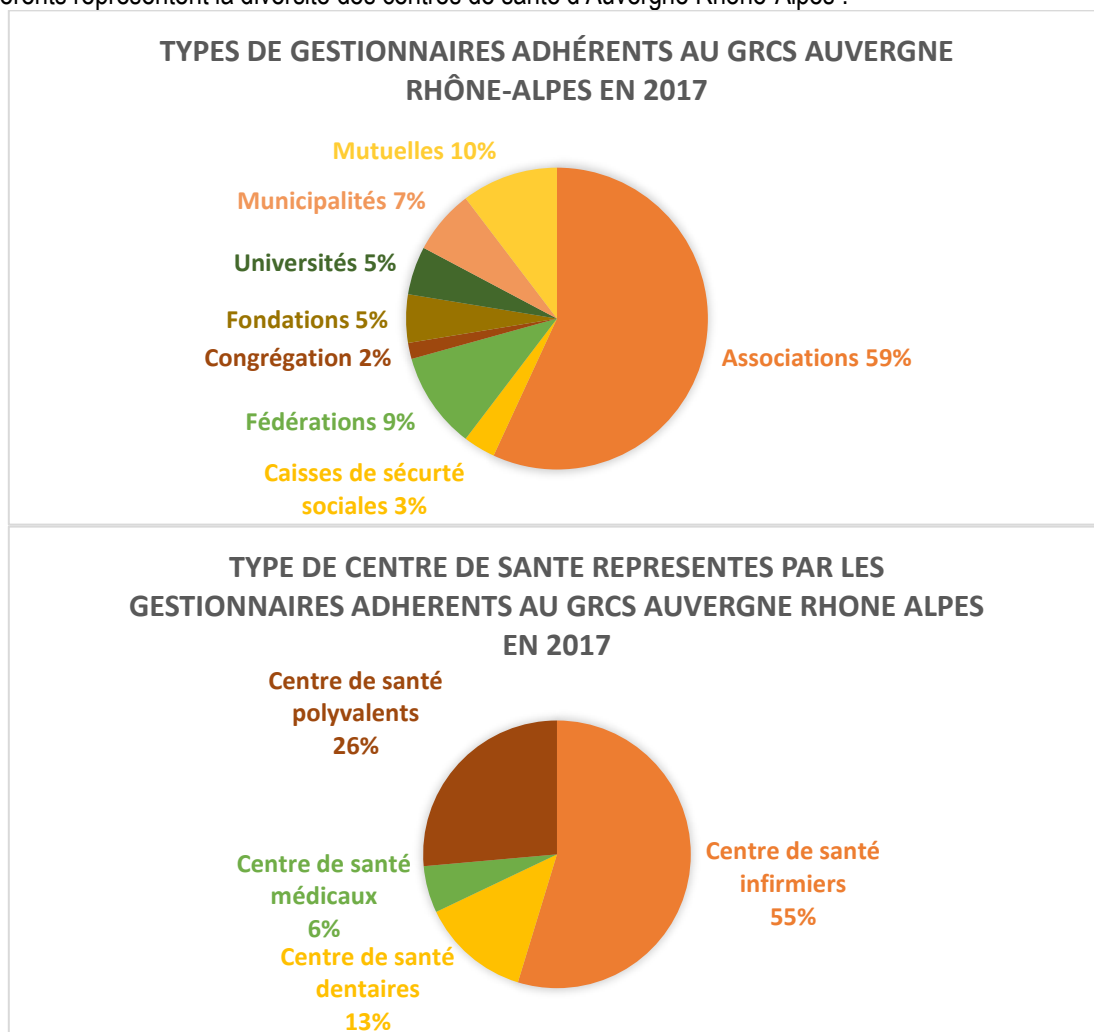


Table des matières

I.	Fonctionnement du GRCS Auvergne Rhône-Alpes	3
II.	Appui du GRCS Auvergne Rhône-Alpes à la réflexion régionale	4
1.	Participation aux instances de concertation régionale	4
2.	Participation aux ECD et CTR de la PAPS	5
A.	Comité Technique Régional de la Plateforme d'Appui aux Professionnels de Santé	5
B.	Espace de Concertation Départemental de la Plateforme d'Appui aux Professionnels de Santé	5
3.	Rencontres GRCS - ARS	6
4.	Autres instances et travail partenarial	7
III.	Appui individuel aux centres de santé ou aux porteurs de projet de centres de santé	9
1.	Appui aux porteurs de projet de création de centres de santé	9
2.	Appui à l'évolution de centres de santé existants vers le renforcement de l'offre en médecine générale	10
3.	Appui aux demandes de financement auprès du Conseil Régional	11
4.	Appui aux centres de santé existants en difficulté	11
5.	Nouvelle démarche d'appui à la création de centres de santé : une communication aux communes en zones fragiles	11
IV.	Appui aux centres de santé au travers d'actions collectives	13
1.	Organisation d'une matinée d'échanges sur la nouvelle convention médicale et MonSisra	13
2.	Cycle de co-développement entre directeurs de centres de santé	13
3.	Echanges de pratiques entre professionnels de centres de santé	14
4.	Projet « Actions de santé publique » – Accompagner les centres de santé à développer leurs actions en termes de prévention	14
5.	Projet « Accompagnement à la mise en place d'outils de pilotage pour le suivi d'activité »	17
6.	Journée de travail du GRCS – Echanges de pratiques et information	18
V.	Informations délivrées aux centres de santé	20
1.	Animation du nouveau site internet	20
2.	Révision des plaquettes de présentation du GRCS Auvergne Rhône-Alpes	21
3.	Envoi régulier de lettres d'info pour les adhérents	21
VI.	Conclusion et perspectives	22

I. Fonctionnement du GRCS Auvergne Rhône-Alpes

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes est une association loi 1901 dont les activités reposent largement sur l'implication de gestionnaires de centres de santé bénévoles qui organisent leur travail autour de commissions thématiques. Ces commissions sont soit permanentes pour ce qui est des missions régulières du GRCS Auvergne Rhône-Alpes (commission communication, relations avec l'ARS...), soit constituées à l'occasion du lancement d'un projet d'envergure (commission accords CNAMTS, commission prévention...etc).

Afin de garantir la représentativité de l'ensemble des centres de santé, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes inscrit son travail et la définition de ses actions dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration et de son Bureau où siègent les gestionnaires bénévoles.

Ces instances décisionnelles se réunissent régulièrement et sont garantes du dynamisme et de la bonne avancée des travaux du GRCS Auvergne Rhône-Alpes. Pour 2017, sont comptés :

- **8 Conseils d'Administration** (de 3 à 4 heures) : 7 février, 15 mars, 11 avril, 19 mai, 6 juillet, 18 septembre, 7 novembre et 5 décembre
- **8 bureaux téléphonés** (de 2 heures) : 30 janvier, 7 mars, 5 avril, 10 mai, 29 juin, 11 septembre, 23 octobre et 29 novembre

Par ailleurs, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes s'est appuyée sur les compétences suivantes :

- **Une coordinatrice** des activités du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en charge notamment de l'animation de la vie du GRCS Auvergne Rhône-Alpes, à savoir :
 - La préparation des réunions du Conseil d'administration et du Bureau,
 - La préparation et le pilotage des projets,
 - La vie administrative du GRCS Auvergne Rhône-Alpes (suivi financier de l'activité, bilan des actions, suivi des conventions...).
- **Une chargée de mission** qui contribue à animer la vie du GRCS Auvergne Rhône-Alpes et qui a en charge plus spécifiquement les aspects communication et suivi du projet « Actions de santé publique » du GRCS.
- **Une secrétaire** depuis juin 2015 pour gérer
 - Le courrier,
 - Les adhésions,
 - La mise à jour des bases de données contact,
 - Le suivi des inscriptions lors des événements mis en place (journées de travail, échanges de pratiques...),
 - L'organisation des événements.

Fonctionnement du GRCS Auvergne Rhône-Alpes

8 réunions du Conseil d'Administration

8 réunions du Bureau

14 administrateurs et 1 invitée

1 coordinatrice

1 chargée de mission

1 secrétaire

Les actions réalisées dans ce cadre sont cofinancées par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Pour le détail, voir le bilan financier.

II. Appui du GRCS Auvergne Rhône-Alpes à la réflexion régionale

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a pour mission première de défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes insiste donc sur la limitation de son champ d'intervention à l'échelle régionale. Il rappelle régulièrement à ses adhérents, qu'il n'est pas compétent pour toutes les questions d'ordre national, dans le cadre notamment des négociations conduites avec l'Etat ou la CNAMTS.

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes se positionne auprès de l'Agence Régionale de Santé et des collectivités territoriales comme l'interlocuteur régional, représentatif de l'ensemble des centres de santé et fédérations de la région pour participer à l'élaboration des politiques de santé publique. Il promeut le modèle d'offre de soins ambulatoire sans but lucratif en cherchant à pérenniser un modèle économique viable. Il est force de proposition dans l'organisation régionale des soins de premier recours, en lien avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes représente donc les centres de santé dans le cadre des travaux régionaux de la PAPS ; il travaille en partenariat étroit avec l'ARS plus particulièrement dans le cadre du groupe de travail « Centres de santé » animé par l'Agence Régionale de Santé, mais aussi sur d'autres travaux plus techniques. Il établit des partenariats avec toutes structures qui pourraient améliorer la visibilité des centres de santé dans la politique de santé régionale.

1. Participation aux instances de concertation régionale

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a joué un rôle de facilitation entre les fédérations des centres de santé en assurant une large concertation pour nommer les représentants des centres de santé en lien avec le GRISS PNL. En 2017, le travail a porté plus particulièrement sur :

- La mise en place des CTS : En Janvier et Février 2017, les représentants des centres de santé au sein des CTS ont pu participer à l'installation des 11 CTS de la région.
- La mise en place de la CPR remplaçant le comité de suivi du règlement arbitral

Les représentants des centres de santé ont participé à 12 CTS :

DATE	DEPARTEMENT	NOM DU REPRESENTANT GRCS PRESENT
Ain	18/01/2017	Achour Brikh
Isère	19/01/2017	Fatima Daffri
Haute-Savoie	24/01/2017	Sébastien Pommaret
Savoie	semaine du 30/01/2017	Lionel Salomon
Loire	01/02/2017	Jean-François Gauchet
Ain	06/04/2017	Dominique Soussan
Rhône	22/05/2017	Philippe Cordel

Appui du GRCS Auvergne Rhône-Alpes à la réflexion régionale

Participation à la mise en place des instances de concertations régionales (CRSA, comité de pilotage du règlement arbitral, conseils territoriaux de santé)

Participation à 12 réunions de CTS

Participation à 4 CTR de la PAPS et 6 ECD de la PAPS

Participation à 6 réunions avec l'ARS dans le cadre du groupe de travail « centres de santé »

1 rencontre avec les délégations départementales de l'ARS

Participation à 1 réunion de présentation sur le projet PASCALINE

Participation à 11 réunions relatives à la mise en place des PTA expérimentales

1 intervention de la FEMASAURA à la journée annuelle du GRCS

2 interventions de la CPAM du Rhône à des temps d'échange du GRCS

2 réunions de visu avec l'élus à la santé du Conseil Régional

Ain	29/06/2017	Achour Brikh
Drôme	11/09/2017	Brigitte-Bru Boireau
Isère	13/09/2017	Fatima Daffri
Rhône	09/10/2017	Philippe Cordel
Ain	14/12/2017	Achour Brikh

2. Participation aux ECD et CTR de la PAPS

A. Comité Technique Régional de la Plateforme d'Appui aux Professionnels de Santé

Depuis mai 2013, les centres de santé sont représentés au sein du Comité Technique Régional de la PAPS. Ceci lui permet de :

- Recueillir des informations,
- Échanger avec d'autres acteurs (Unions régionales des professionnels de santé, FEMASAURA, Assurance maladie...),
- Positionner et promouvoir les centres de santé dans le paysage régional.

La coordinatrice du GRCS-Auvergne Rhône-Alpes a participé à l'ensemble des CTR de la PAPS soit **4 réunions réparties** de la manière suivante : 19 janvier, 23 mars, 14 septembre, 16 novembre

A la suite de chaque réunion, un relevé d'information a été envoyé aux membres actifs du GRCS-Auvergne Rhône-Alpes. Les principales informations concernant les centres de santé ont été diffusées à l'ensemble des adhérents par le biais de la lettre d'information.

B. Espace de Concertation Départemental de la Plateforme d'Appui aux Professionnels de Santé

Depuis janvier 2014, un représentant des centres de santé a été nommé par le GRCS au sein de chaque espace de concertation départemental de la PAPS. Ces représentants participent aux différents ECD de la PAPS à titre bénévole. Ils peuvent ainsi participer à la réflexion et à la définition des politiques de santé locales et être informés de l'actualité locale.

En 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a participé à plusieurs ECD

DATE	DEPARTEMENT	NOM DU REPRESENTANT GRCS PRESENT
DROME	28/03/2017	Brigitte Bru Boireau
AIN	04/04/2017	Excusé
ARDECHE	10/04/2017	Henri Julliat
ISERE	23/06/2017	Bernard Taloud
PUYS DE DOME	07/09/2017	Anne Perreve
AIN	03/10/2017	Excusé
HAUTE SAVOIE	26/10/2017	Lionel Salomon
ISERE	22/12/2017	Bernard Taloud

3. Rencontres GRCS - ARS

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes travail avec l'ARS afin de préciser la politique régionale Rhône-Alpes envers les centres de santé, en appui au travail plus global réalisé au sein du CTR de la PAPS. Après plusieurs années de conception d'une politique d'appui aux centres de santé, 2017 a été plus focalisé sur sa mise en œuvre et ces adaptations avec notamment

- **Un travail sur le déploiement des dispositifs régionaux pour les centres de santé :**
 - Suivi de la mise en place de l'aide au recrutement de médecin généraliste pour les centres de santé implantés en zone prioritaire ou zone fragile,
 - Révision de l'appui aux investissements pour la création de centre de santé médicaux ou polyvalent
 - Information sur les dispositifs régionaux et leurs modalités de déploiement (CPTS, ...)
- **Un échange d'information sur les travaux nationaux et favoriser leur mise en place :**
 - Suivi de la mise en place de l'observatoire des centres de santé,
 - Évolutions réglementaires sur les centres de santé,
- **Un partage et des points d'étapes sur les accompagnements de créations de centres de santé et les problématiques rencontrées**
- **Un travail sur une communication sur les centres de santé auprès des communes, communautés de communes et établissements de santé de la région, situés en zone fragile. (cf. ci-dessous)**

Les participants à ces réunions sont :

- La coordinatrice du GRCS Auvergne Rhône-Alpes
- Des membres du conseil d'administration du GRCS à titre bénévole représentant les différents types de centres de santé sur la région :
 - Françoise MATRAT – FDGL,
 - Philippe CORDEL – MGEN/FEHAP,
 - Brigitte BRU – UGRMFDA,
 - Agnès BORGIA – AGECSA/FNCS.

En 2017, il y eu 6 réunions physiques avec l'ARS et le GRCS Auvergne Rhône-Alpes : 6 janvier, 22 mai, 1^{er} juin, 27 juin, 20 juillet, 28 novembre

Ces réunions sont préparées par les membres du GRCS Auvergne Rhône-Alpes de la manière suivante :

- **Lors de réunions de travail internes au GRCS Auvergne Rhône-Alpes:**
 - Ces réunions se sont tenues les 7 février, 15 mars, 11 avril, 19 mai, 6 juillet, 18 septembre, 7 novembre et 5 décembre. Elles ont permis d'analyser les difficultés rencontrées par les centres de santé, de fixer les objectifs des politiques et d'apprécier les documents proposés par l'ARS. On notera notamment
 - Le travail de fond réalisé entre l'ARS et le GRCS Auvergne Rhône-Alpes sur le dispositif d'appui au recrutement de médecins généralistes pour les centres de santé implantés en zone prioritaire ou zone fragile,
- **Par la participation à des travaux régionaux :**
 - Participation à la réunion de présentation sur le projet PASCALINE le 9 novembre pour pouvoir transmettre par la suite les informations aux centres de santé concernés et les mobiliser.
 - Des centres de santé ont pu participer aux réunions de préfiguration des PTA du territoire expérimental (Centre MGEN) à travers les réunions plénières les 24 janvier, 28 mars 2017 mais aussi la participation à des groupes de travail :
 - Groupe « Comment penser le parcours de santé quand le patient n'arrive pas à trouver de médecin traitant ? » le 9/05 et le 13/09.
 - Réunion instance IPP : 24/01 – 30/05 – 04/07
 - Groupe de travail se connaître entre PS : 28/03 et 12/09
 - Groupe de travail retour à domicile : 16/05
 - Réunion / Permanence Lyon 3 : 12/12

- **Par le biais de points réguliers entre la coordinatrice du GRCS Auvergne Rhône-Alpes et le référent centres de santé à l'ARS** (une fois tous les 2 mois environ avec Mme Kerneis et Mme Grange). Ces points ont notamment permis :
 - L'appui sur le suivi de certains dossiers de centres de santé (Vaulx en Vellin, la Ricamarie, ...)
 - L'appui du GRCS Auvergne Rhône-Alpes au recueil des coordonnées des contacts pour la mise en place de l'observatoire des centres de santé

D'autre part, cette année, une présentation du GRCS et des centres de santé a été réalisée lors d'une réunion collective des délégations départementales de l'ARS le 13 novembre 2017 par la coordinatrice du GRCS Auvergne Rhône-Alpes. Ce temps d'échange a permis de présenter les missions du GRCS et le modèle des centres de santé. L'occasion de revenir sur les projets du GRCS, ses modes d'actions, les accompagnements réalisés et de répondre aux questions précises sur les centres de santé : différents modèles, impact du zonage, rémunération, recrutement, terrain de stage, etc.

4. Autres instances et travail partenarial

Le GRCS-AURA est représenté à la CRSA ; il est également membre du GRISS - Groupement Rhônalpin Interfédéral Sanitaire et Social Privé Non Lucratif.

En 2017, le GRCS-AURA a renforcé son travail partenarial. On peut notamment noter :

- Invitation à la FEMASAURA à intervenir à l'Assemblée Générale du GRCS le 13 juin 2017
- Renforcement des liens avec le Conseil Régional, en particulier autour du travail sur les communes en zones fragiles
- Renforcement des liens avec les CPAM au travers notamment :
 - L'envoi de courriers aux directeurs de chaque CPAM ayant des centres de santé polyvalents ou médicaux sur son territoire pour renforcer les liens avec ces centres et les accompagner dans la mise en œuvre de la nouvelle convention médicale.
 - La proposition de travaux concrets en commun avec notamment les interventions de la CPAM du Rhône sur la nouvelle convention médicale en février 2017 et sur les cotations en médecine générale en juin 2017.
- Renforcement des liens avec les différentes fédérations représentant les centres de santé (contacts réguliers auprès de la FEHAP, de la FNCS, etc...) ainsi que du RNOGCS qui ont pu se concrétiser par la participation de certains acteurs à la journée du GRCS en juin 2017 et sur l'échanges régulier sur les différents dossiers en cours.

Le GRCS au congrès des centres de santé des 5 et 6 octobre 2017 : informations et retours d'expériences

Participer au congrès national des centres de santé, c'est échanger avec d'autres gestionnaires de centre de santé, recevoir des informations sur les travaux en cours au niveau national mais aussi témoigner des activités du GRCS et des centres de santé en Région.

Le GRCS a donc proposé 3 communications lors du congrès :

- Une présentation de l'action « Piloter son activité, mise en place de tableau de bord » conduite depuis quelques mois. Vous pouvez télécharger la présentation et retrouverez les premiers éléments de bilan de l'action, des exemples de tableau de bord en CSI.
- Une présentation de l'action « action de prévention », les résultats du diagnostic auprès des patients des CDS participant à l'action et les premières actions mises en place. Télécharger la présentation.
- Une présentation de la thèse d'Elsa LEMAIGNAN sur la qualité de vie au travail des médecins généralistes salariés et libéraux, réalisée en partenariat avec le GRCS. Retrouvez sa présentation et le résumé de sa thèse.

La participation au congrès a aussi fait l'objet d'un article détaillé sur le site internet et transmis via la newsletter afin d'informer les centres de santé sur :

- Point sur les travaux en cours au niveau du ministère par Mme Marianne JACQUET – Directrice l'offre de soins à la DGOS
- Bilans sur les ACI : présentation par la CNAMTS des résultats de cette première année d'expérimentation

- La désertification médicale : retour sur la table ronde

Rencontres Nationales de la Santé en Quartiers Populaires

Le 21 septembre dernier, le GRCS et plusieurs centres de santé de la région ont participé aux Rencontres Nationales de la Santé en Quartiers Populaires consacrées cette année à la participation en santé des habitants et des usagers.

Plus de 160 personnes, acteurs de soins primaires en quartiers populaires (usagers, habitants, professionnels de santé, du social et du médico-social, chercheurs, agents des collectivités) étaient réunis pour s'interroger et construire des propositions autour de la question : Habitants et usagers : quelle place dans les projets de santé ?

Les Actes des Rencontres et des outils pour entreprendre et favoriser les démarches participatives au sein des structures seront diffusés à leurs publications.

Les actions relatives aux autres partenariats extérieurs et à la représentation des centres de santé relèvent d'un co-financement de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. La participation et la préparation des groupes de travail ARS/GRCS sont uniquement financées par l'Agence Régionale de Santé.

III. Appui individuel aux centres de santé ou aux porteurs de projet de centres de santé

En 2017, le nombre de projets et le temps dédié à l'accompagnement a été toujours en augmentation avec 29 projets accompagnés et au moins 4 projets nous ayant sollicités mais n'ayant pas été accompagnés car ne rentrant pas dans les critères. Les demandes d'accompagnement sont très variables dans le temps et dans la forme.

L'appui aux porteurs de projets de création de centres de santé prend différentes formes en fonction de la demande formulée et de l'état de maturité des projets. L'appui porte sur différents volets :

Appui individuel aux centres de santé

29 projets de centres de santé accompagnés dont :

- 14 projets de création de centres dont 1 projet abandonné.
- 7 projets d'évolution vers la polyvalence ou l'agrandissement
- 5 centres accompagnés dans la constitution du dossier de subvention pour le Conseil Régional
- 7 départements d'implantation touchés
- 3 centres en difficultés

2 plaquettes d'information pour les acteurs situés en zones fragiles

- **Information sur le fonctionnement d'un centre de santé** : forces, difficultés, enjeux, réglementation, financement (accords CNAMTS, actes, ...), projet de santé, tiers payant,

- **Information sur les dispositifs régionaux et nationaux d'aides à la création d'un centre de santé** grâce à une communication ciblée aux porteurs de projet. On notera plus particulièrement en 2017 :

- Information sur l'aide au recrutement de médecins généralistes de l'ARS.

- Mise à jour des aides du Conseil régional.

- **Information sur les modalités de création d'un centre de santé et appui en termes de méthodologie de projet** : étapes de création, mise en réseau, appui à la rédaction du projet de santé, à la conception du modèle financier, appui aux réflexions sur la gouvernance, ...

- **Appui à la recherche de financement**

- Accompagnement à la constitution des dossiers dans le cadre de l'appel à projet ARS.

- Accompagnement à la constitution des dossiers dans le cadre de l'aide financière du Conseil Régional

- **Lien avec les délégations territoriales de l'ARS**

1. Appui aux porteurs de projet de création de centres de santé

En 2017, l'appui au porteur de projet s'est renforcé avec en particulier :

- une multiplication des demandes : **14 projets de création ont été accompagnés** (contre 6 en 2015). Parmi ces projets au moins 2 ouvertures sont prévues pour 2018.
- En 2017 un atelier a été proposé lors de la journée du GRCS aux porteurs de projets de création de centre de santé. Rassemblant différents porteurs de projets il a permis à ceux-ci de participer à l'ensemble de la journée et de prendre connaissance des enjeux et défis rencontrés par les centres de santé.
- Enfin en 2017 on peut noter un travail plus particulier réalisé avec l'université de LYON sur le passage en centre de santé des centres de santé universitaire jusqu'alors centré sur la médecine préventive.

- **Bourg en Bresse (01) – Commune et MFRS** - 2 rencontres avec le porteur de projet MFRS. Appui aux demandes de financement ARS et Conseil Régional, Nombreux échanges téléphoniques et mails..
- **Vaulx en Vélain (69) Association Cité-santé** : 2 rencontres, échanges mails et téléphoniques. Appui à la réflexion sur le modèle budgétaire, appui à constitution des dossiers ARS et Conseil Régional. Lien avec la délégation territoriale.
- **St Rambert d'Albon (26) – Commune et Communauté de commune** : 2 rencontres avec la commune et la communauté de commune dont une présentation du modèle centre de santé aux professionnels de la commune. Lien avec la délégation territoriale.
- **Séderon (26) – Commune** : 2 rencontres avec le maire et l'ARS. Information sur les modalités d'ouverture et de gestion d'un centre de santé, retour sur le projet de santé. Lien avec la délégation territoriale. Abandon du projet.

- **Centre de santé universitaire La DOUA (69)** : 2 rencontres – Appui à la création du centre de santé permettant l'accès aux soins des patients/étudiants. (Un centre universitaire ne fait que de la prévention). Information sur le fonctionnement d'un centre de santé, réflexions sur les modalités d'organisation, retour sur le modèle financier. Présentation des différents acteurs/financements. Lien avec la Délégation territoriale de l'ARS.
- **Centre de santé universitaire BRON (69)** : 2 rencontres – Appui à la réflexion sur le modèle centre de santé permettant l'accès aux soins des patients/étudiants. (Un centre universitaire ne fait que de la prévention). Information sur le fonctionnement d'un centre de santé, réflexions sur les modalités d'organisation possibles. Présentation des différents acteurs/financements.
- **Clermont Ferrand (63) - ARS** : 1 rencontre à distance. information la Délégation territoriale de l'ARS sur les modalités de gestion d'un centre de santé, les gestionnaires potentiel pour un projet sur Clermont Ferrand.
- **Combraille (63) - Association** : Plusieurs réunions téléphoniques avec la délégation territoriale et l'association porteuse du projet. Information sur le modèle « centre de santé », sur les démarches partenariales à mettre en œuvre sur le territoire, etc...
- **CHAMPIER - (38) - Filiéris** : information sur le zonage.
- **Est GESSIEN – (01) SIVOM** : 3 réunions téléphoniques : information sur le modèle centre de santé et appui à l'identification d'acteur pouvant être gestionnaire d'un centre de santé sur le territoire.
- **Aubenas (07) - ADMR** : information sur le modèle centre de santé, sur le zonage, aide à l'identification des besoins sur le territoire, appui à la méthodologie de diagnostic.
- **Fontaine (38) – Commune** : information sur le modèle centre de santé, sur le zonage, aide à l'identification des besoins sur le territoire, appui à la méthodologie de diagnostic et à l'identification d'acteur pouvant être gestionnaire.
- **THOISSEY (01) – Commune** : information sur le modèle centre de santé, sur le zonage, aide à l'identification des besoins sur le territoire, appui à la méthodologie de diagnostic et à l'identification d'acteur pouvant être gestionnaire.
- **St Jean de Moirans (38) – Commune** : information sur le modèle centre de santé pour la commune et pour 3 professionnels souhaitant s'installer sur la commune.

L'accompagnement devra se poursuivre pour nombre d'entre eux jusqu'à leur ouverture. Au moins 2 centres de santé devraient ouvrir en 2018.

2. Appui à l'évolution de centres de santé existants vers le renforcement de l'offre en médecine générale

Appui au projet d'évolution vers du pluridisciplinaire ou le déploiement de centres existants :

Nous avons poursuivi l'accompagnement de 7 centres de santé se posant la question de l'évolution vers la polyvalence :

- **CSI de St Jean de Royans (26)** : 1 réunion multi partenariale avec l'ARS, les porteurs de projet de la MSP pour proposer une approche coordonnée.
- **Bourg les Valence (26)** : Echanges mail sur l'avancement du projet. Fin 2017 le projet est remis en marche suite à une proposition de la mairie pour des locaux plus grands permettant l'accueil de médecins généralistes.
- **Elea Saint Chamont (42)** : Reprise du projet en 2018 suite à l'identification de locaux adaptés. 1 rencontre.
- **AGECSA – Grenoble – Centre de santé Vieux Temple (38)** : appui à la constitution des dossiers de financement pour le déplacement du centre de santé Vieux Temple permettant d'augmenter l'offre de soins en médecine générale et de développer une activité pluridisciplinaire.
- **ADESSA – La Ricamarie (42)** : appui au plan de financement pour le passage du CSI en polyvalence (aide ARS + Aide au recrutement + aide du Conseil Régional). Nombreux échanges téléphonique et mail. Une rencontre. Le passage à la polyvalence a été réalisé en 2017.
- **FILIERIS – La Ricamarie (42)** : appui à la constitution des dossiers de financement pour la restructuration du centre de santé permettant l'augmentation du nombre de médecins généralistes (Dossier Conseil Régional)
- **Centre de santé Echirolles (38)- Association** – 1 centre de santé ouvert. Un déménagement dans de nouveaux locaux plus grand est prévu en 2019.

3. Appui aux demandes de financement auprès du Conseil Régional

En 2017, l'aide à la constitution de dossier pour le Conseil Régional a concerné plus particulièrement 5 centres de santé dont certains projets ont déjà été évoqués plus en amont :

- **Bourg en Bresse (01)** - 2 rencontres avec le porteur de projet MFRS. Appui aux demandes de financement ARS et Conseil Régional, Nombreux échanges téléphoniques et mails..
- **Vaulx en Vélain (69) Cité-santé** : 2 rencontres, échanges mails et téléphoniques. Appui à la réflexion sur le modèle budgétaire, appui à constitution des dossiers ARS et Conseil Régional. Lien avec la délégation territoriale.
- **Pierre Bénite (69)** : Qualification d'une nouvelle demande de financement pour des travaux. Non éligible.
- **ADESSA – La Ricamarie (42)** : appui au plan de financement pour le passage du CSI en polyvalence (aide ARS + Aide au recrutement + aide du Conseil Régional). Nombreux échanges téléphonique et mail. Une rencontre.
- **FILIERIS – La Ricamarie (42)** : appui à la constitution des dossiers de financement pour la restructuration du centre de santé permettant l'augmentation du nombre de médecins généralistes (Dossier Conseil Régional)

4. Appui aux centres de santé existants en difficulté

Appui aux centres de santé en difficulté et information

- **Centre de santé de Châtillon sur Chalaronne (01)** : 2 réunions téléphoniques avec la directrice
- **Centre de santé infirmier d'Oullins (69)** : une réunion de travail avec la coordinatrice infirmière. Identification de pistes d'action
- **Centre de santé St Vallier (26)** : Deux journées de travail sur place, mise en place d'une convention avec la C3SI qui réalise un accompagnement bénévole contre le défraiement des frais de déplacement. Echanges avec la délégation territoriale.

5. Nouvelle démarche d'appui à la création de centres de santé : une communication aux communes en zones fragiles

Le GRCS a initié en 2017 une opération de communication et de promotion du modèle des centres de santé auprès des collectivités territoriales situées en zones fragiles, en partenariat avec l'ARS et le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Le GRCS contribue depuis 2013 à la mise en place d'une politique régionale visant à développer et renforcer l'offre de soins de proximité des territoires par l'accompagnement des centres de santé.

Face au constat qu'un nombre de territoires souffrent toujours de la raréfaction des ressources médicales et de la méconnaissance des centres de santé, le GRCS s'engage, en cette fin d'année 2017 dans une action visant à présenter et expliquer le modèle des centres de santé aux acteurs locaux. L'objectif est de permettre une meilleure appréhension par les élus de ces structures sanitaires peu ou mal connues afin qu'ils puissent étudier la pertinence de cette solution sur leur territoire.

Dans un premier temps, une commission dédiée du GRCS composée de centres de santé adhérents a travaillé en partenariat avec le Conseil Régional et l'ARS sur :

- L'élaboration de 2 plaquettes dédiées, l'une destinée aux élus des communes et communautés de communes, l'autre au centre hospitalier
- La rédaction de 2 modèles de courrier d'accompagnement
- Le tri des communes à solliciter
- Le ciblage des 2 zones test, les départements de la Loire et du Puy de Dôme

GRCS Auvergne Rhône-Alpes
GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

Les Centres de Santé

Structures d'exercice regroupé de premier recours (médecins généralistes et professionnels de santé en exercice direct), les centres de santé sont ouverts à tous et permettent une prise en charge coordonnée de la santé de proximité.

Les centres de santé regroupent une équipe de professionnels de santé relevant de la santé communautaire, de la médecine générale, médecine spécialisée, infirmiers, soins dentaires, soins infirmiers, kinésithérapeutes, infirmiers diplômés, aides sociales, infirmiers, assistants sociaux, etc.

Les centres de santé regroupent une équipe pluriprofessionnelle de soins primaires (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, aides sociales, etc.) et permettent une prise en charge coordonnée de la santé de proximité.

Les centres de santé regroupent une équipe pluriprofessionnelle de soins primaires (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, aides sociales, etc.) et permettent une prise en charge coordonnée de la santé de proximité.

Les centres de santé regroupent une équipe pluriprofessionnelle de soins primaires (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, aides sociales, etc.) et permettent une prise en charge coordonnée de la santé de proximité.

**Les centres de santé
un modèle qui répond aux enjeux de notre société**

POUR LES PROFESSIONNELLS
Une réponse aux aspirations des nouvelles générations de professionnels de santé : à savoir :
- Une réduction de l'exercice individuel, regroupé et pluriprofessionnel
- L'accès à une meilleure pratique sociale
- Une meilleure équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle avec la réduction de son temps de travail
- Une pratique élargie dédiée aux soins allégés de soins administratifs

POUR LES PATIENTS
Les Centres de Santé s'adaptent face à l'évolution des pathologies et des besoins de santé : en proposant :
- Une prise en charge globale du patient qui allie soins pluriprofessionnels et ambulatoire
- Des cliniques techniques mutualisées
- Un renforcement de la coordination entre professionnels de santé
- Une coordination entre les soins de ville et l'hôpital
- Des solutions orientées aux pathologies chroniques aux soins, diagnostics et thérapeutiques

UN CONTEXTE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DE SANTÉ
- La volonté des acteurs publics, notamment régionaux,
- Leur inscription dans les dispositifs législatifs des territoires (loi de la ville, innovation sociale, Démocratie territoriale, etc.)
- La mise en place d'accords relatifs aux l'Accord de Maitrise pour améliorer financièrement le fonctionnement des cliniques

UN MODÈLE CONFRONTÉ A DE MULTIPLES ENJEUX
- Réaliser la coopération de soins de santé primaires de santé avec les acteurs du territoire
- Stabiliser les pratiques médicales
- Renforcer les visibilité vis-à-vis des professionnels de santé
- Recruter leur partie administrative et financière sur des services spécialisés

Les centres de santé, des gestionnaires adaptés en fonction du territoire et du projet
Répartition des centres de santé par type de gestionnaires en Auvergne Rhône-Alpes

AUTRES GESTIONNAIRES : FONDATIONS, COOPÉRATIONS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ASSOCIATIONS

ESTABLISSEMENTS DE SANTÉ : 5%

CENTRES DE RECHERCHE SOCIALE : 12%

ANCIENS : 33%

NOUVELLES : 32%

Les centres de santé, une opportunité pour les établissements de santé

En tant qu'acteur de l'offre de soins d'un territoire, les établissements de santé ont une position privilégiée : leur qualité de gestionnaires de centres de santé s'avère pertinente à plus d'un titre public, elle leur permet de :

- Jouer un rôle pivot dans la coordination des soins et la mise en place de leur offre de soins de santé primaires
- Mettre à disposition des ressources humaines et matérielles existantes et à développer
- Développer une offre de soins de santé primaires et des programmes adaptés aux conditions d'exercice de soins sur leur territoire de proximité
- Contribuer à la qualité de l'exercice pour les médecins en favorisant leur insertion en ambulatoire à la ville et sur des territoires d'hospitalisation communément délaissés
- Mettre à disposition des ressources humaines et matérielles existantes et à développer
- Développer une offre de soins de santé primaires et des programmes adaptés aux conditions d'exercice de soins sur leur territoire de proximité
- Contribuer à la qualité de l'exercice pour les médecins en favorisant leur insertion en ambulatoire à la ville et sur des territoires d'hospitalisation communément délaissés

* Etude de la qualité des centres de santé en Auvergne Rhône-Alpes, réalisée par le GRCS en 2017, sous la direction de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Juin 2018.

Vers la création d'un centre de santé : les étapes clés

1 Le diagnostic territorial des besoins de santé de la population et de l'offre de soins existante est conduit par le premier pour :
- valider le besoin,
- définir le périmètre,
- définir l'offre de soins à proposer,
- proposer un schéma d'implémentation avec l'État et le Conseil Régional, et d'identifier l'offre de soins à proposer le plus en amont possible et de définir les modalités de mise en œuvre de la pratique, ainsi que les ressources humaines et matérielles sociales et sociales et d'identifier les modalités de mise en œuvre de la pratique.

2 L'étude de faisabilité est conduite par le porteur de projet et s'appuie sur le diagnostic territorial :
- la faisabilité technique et opérationnelle qui intègre notamment les locaux, les équipements médicaux et d'ambulance, la gestion de l'exercice,
- la faisabilité financière qui concerne à effectuer des projections financières de l'exercice pour valider le modèle et les financements

3 La formalisation du financement de centres de santé et de ses activités par des documents cadres qui sont déposés à l'ARS pour obtenir un avis favorable :
- le projet de santé élaboré conjointement par le porteur de projet et les professionnels de santé,
- le règlement interne arrêté par le porteur de projet de santé

Accompagnement régional
- Apas par votre correspondant départemental ARS de l'offre de soins de l'exercice,
- Apas par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en lien avec l'ARS

Accompagnement local
- Statut de l'exercice professionnel, RPS du GRCS
- Programme d'investissement du Conseil Régional
- www.auvergne-rhone-alpes.parc.sante.fr
- Réguler la création d'un centre de santé

GRCS Auvergne Rhône-Alpes
GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes regroupe, depuis 2010, des fédérations et des gestionnaires de centres de santé, à travers de nombreux territoires. Ce regroupement permet de mutualiser les compétences et les ressources humaines et matérielles des centres de santé et de leur offrir une prise en charge coordonnée de la santé de proximité.

Plus de détails sur le projet ? Contactez nous :
www.centres.sante.auvergne-rhone-alpes.org • centre@grcsauvergne-rhone-alpes.com • 06 25 19 41 47

ars LES ACTEURS DU GROUPE AUVERGNE RHÔNE-ALPES SONT SOLIDAIRES PAR

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le financement des accompagnements sont répartis comme suit :

- L'appui aux centres de santé en création ou extension : co-financement par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional
- L'accompagnement des centres de santé pour bénéficier des aides du Conseil Régional est financé
- L'appui aux centres de santé en difficulté est financé par l'Agence Régionale de Santé

IV. Appui aux centres de santé au travers d'actions collectives

Outre l'appui individuel aux centres de santé existants et à la création de nouveaux centres de santé, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a développé son appui aux centres de santé à travers des actions collectives. Cela se traduit par :

- Des journées d'informations,
- Des groupes d'échanges de pratique,
- Des projets collectifs thématiques : en 2017, il y a eu un projet sur les actions de prévention et un projet sur le pilotage de l'activité en centre de santé.

Le pilotage des actions réalisées et le suivi des projets relèvent d'un co-financement de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Pour le détail, voir le bilan financier.

1. Organisation d'une matinée d'échanges sur la nouvelle convention médicale et MonSisra

Le 1er février 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé une matinée d'échange avec deux acteurs du paysage sanitaire régional : l'Assurance Maladie et MonSisra. Structurée en deux temps bien distincts, cette matinée a permis d'aborder les points suivants :

- La transposition de la nouvelle convention médicale qui organise les rapports entre les médecins libéraux et l'Assurance Maladie aux centres de santé
- Les outils développés par MonSisra et mis à disposition de l'ensemble des professionnels de santé de la région pour faciliter leur communication.

En première partie, Mme Vallucci, directrice adjointe de la CPAM du Rhône et Mme Borgia, Vice-présidente de la Commission Mixte Paritaire centres de santé sont intervenues. Ensemble, elles ont présenté de manière interactive :

- La philosophie de la nouvelle convention médicale régissant les rapports entre médecins libéraux et assurance maladie
- Les modalités de transposition aux centres de santé

En deuxième partie, Mr Bretagnolle du GCS Sisra est intervenu pour présenter les outils développés par MonSisra et qui sont aujourd'hui disponibles et opérationnels pour les professionnels de santé de l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Cette matinée d'échanges a rassemblé **24 participants issus de centres de santé médicaux et polyvalents** ainsi que des représentants de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes.

Organisation d'une matinée d'échanges sur la nouvelle convention médicale et MonSisra

- 1 matinée d'échanges
- 24 participants
- 2 intervenants
- 2 thématiques abordées

Suite à ces présentations, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a sollicité les CPAM qui ont sur leur territoire des centres de santé polyvalents ou médicaux afin qu'elles puissent orienter leurs délégués d'assurance maladie vers ces centres pour leur expliquer dans le détail les nouvelles cotations.

Le financement de cette action a relevé d'un co-financement de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Pour le détail, voir le bilan financier.

2. Cycle de co-développement entre directeurs de centres de santé

Le GRCS propose aux directeurs un espace d'échange pour résoudre collectivement des problèmes apportés par les participants grâce aux compétences et expériences de chacun. Chaque séance est consacrée à l'étude d'une problématique spécifique rencontrée par l'un des directeurs dans son centre de santé.

Au vu de l'évaluation de la journée du 23 juin 2016, et notamment de l'appréciation par les participants de la méthode du co-développement, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a proposé un cycle de co-développement.

Ce cycle a été proposé à l'automne 2016 aux directeurs de structures gérant un ou plusieurs centres de santé ou aux personnes ayant des responsabilités RH, budgétaires et managériales au sein d'un centre de santé.

L'objectif de ce cycle est d'échanger sur les pratiques et les difficultés rencontrées par les participants dans le cadre de leur exercice. La méthode de co-développement doit permettre aux membres du groupe de s'appuyer mutuellement dans leurs pratiques en les questionnant sur un problème, un projet à lancer ou une problématique apportée par un participant.

Le groupe de 7 participants constitué en octobre 2016 a poursuivi son cycle jusqu'à fin mars 2017. Une séance pour un nouveau groupe a été testée en octobre 2017 avec 2 participants.

Le cycle est animé par la coordinatrice du GRCS Auvergne Rhône-Alpes formée à cette méthodologie. Des règles de fonctionnement du groupe ont été fixées pour garantir la confidentialité des échanges. Entre janvier et novembre 2017, le groupe s'est réuni 4 fois : le 6 janvier, 10 février, 31 mars, 27 octobre 2017.

Cycle de co-développement entre directeurs de centres de santé

La fin d'un cycle de co-développement et 1 séance complémentaire

7 participants

4 séances réalisées sur 5 programmées

Le financement de cette action a relevé d'un financement de l'Agence Régionale de Santé.

3. Echanges de pratiques entre professionnels de centres de santé

Fin 2017, un nouveau format d'échange de pratique a été proposé aux professionnels des centres de santé. Deux rencontres thématiques ont été programmées lors desquelles les participants ont pu échanger en groupe sur leurs expériences :

Echanges de pratiques entre professionnels de centres de santé

1 échange sur les soins non programmés : 6 participants

1 échange sur le maintien de l'activité en soins infirmiers : 12 participants

- Une rencontre le 7 novembre 2017 sur les soins non programmés (6 participants)
- Une rencontre le 5 décembre 2017 sur le maintien de l'activité en soins infirmiers (12 participants)

Suite au succès et à la richesse de ces temps de travail, des échanges de pratique sont prévus en 2018.

Le financement de cette action a relevé d'un co-financement de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional.

4. Projet « Actions de santé publique » – Accompagner les centres de santé à développer leurs actions en termes de prévention

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a souhaité proposer un appui aux centres de santé pour la mise en place d'actions de prévention, ces dernières faisant partie des missions des centres de santé et étant inscrites au sein de l'accord CNAMTS. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a donc construit un projet en collaboration avec l'IREPS. Ce projet a été proposé à l'ensemble des centres de santé de la région en ciblant prioritairement les adhérents du GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

Ce projet initié en 2016, s'articule autour de 3 axes :

- Une phase de diagnostic sur les besoins des centres de santé commencée en 2016,
- Une phase de formation dispensée par l'IREPS pour 8 centres de santé les 8 mars, 9 mars et 28 mars 2017. Une seconde session de formation pourra être envisagée en 2017 au vu des demandes reçues.

- Un accompagnement individuel par les équipes départementales de l'IREPS auprès des centres formés en 2017.

En 2016, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a donc concentré son action sur la phase de diagnostic et de consolidation du projet.

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué de la manière suivante. Un premier questionnaire a été diffusé auprès de tous les gestionnaires de centres de santé de la région à l'automne 2016. Ce questionnaire avait pour objectifs :

- D'améliorer la connaissance des pratiques et besoins des centres de santé en matière de conduite d'actions de prévention
- D'identifier les centres de santé souhaitant participer à l'action.

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a reçu 15 réponses sur ce questionnaire ce qui représente 33 centres de santé de la région.

Par la suite, trois questionnaires ont été construits pour approfondir le diagnostic initial :

- Un questionnaire pour les professionnels exerçant dans les centres au sujet de leurs besoins en matière d'accompagnement et de leurs pratiques en matière de conduite d'actions de santé publique
- Une grille à l'attention des professionnels de santé permettant de renseigner pour un nombre de patients donnés des items sur leur état de santé général afin d'identifier les besoins en matière de prévention
- Un questionnaire pour les patients des centres sur leurs attentes en matière de santé, les représentations qu'ils en ont et les thématiques qui leur paraissent prioritaires

2 centres de santé volontaires ont administré ces questionnaires dès décembre 2016 à l'occasion d'une journée « éducation à la santé » organisée autour d'une exposition d'affiches sur les grandes problématiques de santé publique. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a procédé à la sélection des affiches auprès des différents acteurs concernés (IREPS, UFSBD, UNAFAM, Maison de l'autonomie, CPAM....).

Entre janvier et avril 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a accueilli une stagiaire pour participer au déploiement de l'action et notamment à l'administration des questionnaires.

En février 2017, le questionnaire adressé aux professionnels de santé a été administré ; 38 professionnels de santé ont répondu ce qui a permis d'initier le travail avec l'IREPS sur le contenu de la formation proposée. Par ailleurs, le début d'année 2017 a permis de réviser les questionnaires patients, afin de les adapter aux problématiques et hypothèses ciblées par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

A partir des réponses apportées par le diagnostic, le GRCS a développé les actions suivantes :

Offre de formation méthodologie de projet et accompagnement individuel en partenariat avec l'IREPS

Le GRCS et l'IREPS ont proposé 2 sessions de formation aux professionnels sur la méthodologie à déployer pour conduire des actions de prévention.

A la suite de la formation, les centres pouvaient bénéficier d'un accompagnement individuellement s'il en ressentait le besoin pour déployer en leur sein une action de santé publique.

- Sur les 2 sessions : 19 participants qui représentent 10 centres de santé
- 4 centres de la première session ont monté des actions et en ont de nouvelles programmées
- 4 centres de la seconde session ont des actions programmées ou en cours de programmation
- 2 centres n'ont pas de projet en cours, en cause d'autres difficultés traversées
- A l'issue de la formation : 3 accompagnements IREPS et 3 besoins d'accompagnements pour 2018 (contact en cours ou à venir avec l'IREPS)

Projet actions de santé publique

15 gestionnaires participants

33 centres de santé représentés

1 recrutement de stagiaire

2 sessions de formation de 3 jours

19 participants

8 actions développées dans les centres

3 accompagnements individuels

2 fiches pratiques

1 référentiel

1 partenariat avec Atout Prévention

Le programme de la formation proposant de repartir un projet bien déclinable, les besoins en accompagnement individuel sont précis (évaluation, financement, etc.) voire inexistant.

Une réunion de bilan a eu lieu en octobre avec l'IREPS, il en ressort :

- Evaluation par les participants globalement très positive et un intérêt
- L'impact de repartir avec un projet déclinable permet une facilitation pour la mise en place et limite la demande d'accompagnement individuel

Mise en place opérationnel du partenariat Atouts prévention

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a initié avec Atouts Prévention Rhône-Alpes un partenariat qui vise à décliner dans les centres de santé intéressés des ateliers proposés aux personnes retraitées vivant à domicile. Ces ateliers dispensés gratuitement par les prestataires d'Atout Prévention Rhône-Alpes impliquent de la part des centres de santé le recrutement d'un groupe de 8 à 15 patients la mise à disposition d'une salle. Le GRCS assure l'interface et le relai entre les centres de santé et Atouts prévention.

- **3 centres de santé actuellement en test sur les ateliers nutrition** : Les ateliers nutrition constitué de 6 séances autour de l'alimentation et de l'activité physique sont proposés. (1^{er} atelier en décembre)
- **Perspectives 2018** : prolongation du partenariat avec l'ouverture des ateliers aux thématiques : Atelier mémoire, bien être santé, nutrition, santé et bien vieillir, activité physique et prévention des chutes, sommeil prévention des risques suicidaires. Une présentation des dispositifs Atouts prévention aux centres de santé est prévue en février 2018.



Supports méthodologiques

La commission prévention du GRCS a élaboré des supports méthodologiques pratiques pour aider les centres de santé à la mise en place d'actions de santé publique en centre de santé :

- **Fiche pratique partenaires** : Dans ces listes non exhaustives, la commission prévention du GRCS propose des idées de partenaires aux centres de santé pour leurs actions d'éducation à la santé : financement, animation, relais d'information, structures ressources, lieu, etc. Elle sera diffusée par le biais de la newsletter courant décembre et disponible à tout moment dans leur espace adhérent
- **Fiche pratique méthodologique** : Un travail est actuellement en cours avec la commission prévention sur une fiche pratique méthodologique
- **Fiches pratiques - Perspectives 2018** : poursuite du travail de mise à disposition d'une fiche pratique par trimestre. Les centres de santé seront sollicité début février sur les thématiques à prioriser.
- **Référentiel** : Un travail est actuellement en cours sur le recensement d'actions réalisées dans les centres de santé adhérents. Mise à disposition prévue pour le 1er trimestre 2018.



Le financement de cette action a relevé d'un financement de l'Agence Régionale de Santé en 2016. En 2017, l'action est cofinancée par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Régionale de Santé. Pour le détail, voir le bilan financier.

5. Projet « Accompagnement à la mise en place d'outils de pilotage pour le suivi d'activité »

Dans le but de piloter l'activité des centres de santé, un projet a été proposé pour accompagner à la mise en place de tableaux de bord au sein des centres de santé en fonction des besoins de la structure.

1ere étape : une formation ouverte à tous

Le 1er décembre 2016 et le 24 janvier 2017 le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé **une formation sur la mise en place de tableau de bord** de suivi d'activité en centres de santé.

En décembre 2016, **12 personnes ont participé à cette formation** animée par Emmanuelle FAYE de l'Université du Nous et Anna CRUAUD, coordinatrice du GRCS Auvergne Rhône-Alpes. **11 personnes ont participé à cette formation en janvier 2017.**

Cette formation avait pour objectifs de :

- Donner une vision globale sur l'outil "tableau de bord" : à quoi ça peut servir ? Comment ça marche ? Qu'est-ce qu'il est important d'avoir en tête au moment de son élaboration ?
- Travailler sur les indicateurs des centres présents
- Permettre des échanges avec les autres centres pour se situer et avoir de nouvelles pistes de réflexion

Formation tableau de bord pour le suivi d'activité

2 journées de formation : décembre 2016 et janvier 2017

12 participants à la première session
11 participants à la seconde session

2 intervenantes

8 centres de santé ont bénéficié d'un accompagnement individuel en 2017

Les journées se sont déroulées avec une alternance d'exercices en intelligence collective et de présentations théoriques pour permettre aux participants de préciser leurs propres objectifs et enjeux dans la mise en place de tableaux de bord.

2eme étape : un accompagnement individualisé

8 centres de santé accompagnés en 2017 qui sont tous des CSI parmi lesquels : 4 centres dans la Loire - 1 centre dans l'Allier - 1 centre dans le Rhône - 1 Centre dans la Drôme - 1 centre en Ardèche

L'accompagnement a été réalisé par une intervenante – Emmanuelle FAYE de l'UDN avec pour chaque centre :

- **Un état des lieux dans chaque centre réalisé à partir d'un questionnaire systématique**
 - pour déterminer les indicateurs clés à suivre en utilisant les tableaux existants, en les complétant et/ou les transformant
 - établir un pack de communication pour chaque acteur (CA, soignants, équipe dirigeante)
- **L'accompagnement qui a pu avoir différents objectifs en fonction des centres de santé :**
 - la mise en place de leur tableau de bord
 - la simplification de tableau de bord
 - une réflexion sur les modalités d'utilisation avec les équipes.

On peut constater 4 grands domaines récurrents

- Le suivi des éléments du compte de résultat : Chiffre d'affaire, Suivi des subventions, charges salariales, frais kilométriques, autres dépenses,
- Le suivi de la trésorerie
- Le suivi des ressources humaines: Temps de travail effectif, temps affecté aux soins, vacances, absences
- Et le Suivi de l'activité : évolution des AIS/ AMI

3eme étape : un partage des bonnes pratiques recueillies à différents moments

- Lors d'un échange de pratique de la journée des centres de santé du 13 juin 2017. Une directrice de centre de santé ayant participé à l'action a pu présenter ses retours auprès des participants.
- Lors du congrès national des centres de santé où il a été présenté par la coordinatrice du GRCS et la directrice d'un centre de santé ayant participé à l'action
- Un document de synthèse des accompagnements et des enseignements est en cours de rédaction.

Le financement de cette action a relevé d'un financement de l'Agence Régionale de Santé et d'une participation des centres de santé pour 2017.

6. Journée de travail du GRCS – Echanges de pratiques et information

Le 13 juin 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé sa **4ème journée de travail qui a réuni plus de 95 personnes**. Le format a été adapté pour répondre aux demandes des centres, à savoir

- Offrir un espace et un temps d'échange aux centres de santé au sujet de leur pratique, des difficultés qu'ils rencontrent, des projets qu'ils développent,
- Permettre aux centres de santé de mieux appréhender les politiques régionales et leur place dans ces politiques grâce aux interventions de la Région et de l'Agence Régionale de Santé,
- Permettre aux centres de santé de recevoir des informations générales pas des temps de présentation en plénières sur l'actualité des centres de santé,
- Profiter de cet événement pour organiser l'assemblée générale statutaire du GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

10 ateliers thématiques ont rythmé le fil de la matinée ; des intervenants et animateurs, principalement professionnels de centres de santé ont pu témoigner de leur expérience et partager avec les participants leurs interrogations ou éclairages sur ces thématiques :

- Centre de santé et maison de santé pluriprofessionnelle, quelles collaborations possibles ? – Avec l'intervention de la FEMASAURA
- Actions de prévention en centres de santé : approches collectives et approches individuelles.
- Projet « Actions de santé publique en centres de santé » du GRCS : quels apprentissages pour les centres de santé ?
- Du centre de soins infirmiers à la polyvalence, quels changements pour le centre de santé ?
- Dispositif Asalée, comment infirmiers et médecins initient de nouvelles collaborations en centre de santé ?
- La démarche qualité en centres de santé, quelle mobilisation des équipes pour quelle implication ?
- Echanges entre porteurs de projets de création de centres de santé polyvalent
- Mise en place de tableaux de bord en centre de santé : un outil d'aide au pilotage pour le suivi d'objectifs partagés
- Tiers payant et Complémentaires Santé : où en est-on dans la simplification ? Avec l'intervention de Mr CAUDRON - Responsable Santé Prévoyance chez Fédération des Mutuelles de France
- Quelle déclinaison du règlement arbitral dans les centres de santé dentaires ?

Journée de travail du GRCS

1 journée de travail

96 participants

10 ateliers d'échanges de pratiques, 2 formations et 5 présentations en plénières

26 intervenants dont

- L'ARS
- Le Conseil Régional
- La CPAM du Rhône
- La mutualité
- La FEMASAURA
- Le GCS SISRA

1 assemblée générale ordinaire

6 nouveaux administrateurs

La totalité de ces ateliers a fait l'objet de synthèses et comptes rendus mis à disposition des adhérents sur le site internet du GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

2 ateliers « formation » ont eu lieu au fil de la journée avec des intervenants institutionnels :

- Un temps d'échange sur les nouvelles cotations des actes médicaux animé par des professionnels de l'assurance maladie du Rhône.
- Un temps de présentation des outils Mon Sisra, animé par un représentant du GCS Sisra.

L'après-midi de cette journée a été l'occasion d'échanges en plénière, avec

- des représentants de l'ARS et du Conseil Régional qui ont ainsi pu exposer les politiques volontaristes portées par ces institutions vis-à-vis des centres de santé.
- Par ailleurs, une médecin généraliste est venue présenter ses travaux de thèse qui portaient sur la différence de qualité de vie entre médecins salariés et libéraux en Auvergne Rhône-Alpes.
- En outre, un intervenant des mutuelles de France a pu présenter les avancées du tiers payant généralisé.
- Enfin, le président du GRCS Auvergne Rhône-Alpes a apporté un éclairage sur les modifications apportées par le nouvel avenant aux accords CNAMTS qui intègre l'ACI.

Finalement, cette journée a également été l'occasion de tenir l'assemblée générale ordinaire du GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

Suite : le GRCS a valorisé l'ensemble des échanges et des informations recueillis lors de cette journée sur son site internet, sa page Facebook et dans le cadre de l'envoi d'une newsletter.

L'enquête de satisfaction menée à l'issue de la journée et complétée par 44 participants, a, entre autres, révélé que 100% des personnes interrogées ont été satisfaites ou très satisfaites du déroulement de la journée et pensent que l'évènement devrait être réédité.

Le financement de cette action a relevé d'un co-financement de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Pour le détail, voir le bilan financier.

V. Informations délivrées aux centres de santé

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes joue un rôle de relai d'information auprès des centres de santé de la région et prioritairement auprès de ses adhérents. Pour ce faire le GRCS a mis en place depuis 2013 différents outils ainsi qu'une commission communication en charge de la stratégie de communication du GRCS Auvergne Rhône-Alpes et de la validation de toutes les informations diffusées via ces outils.

En 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes dispose des outils de communication suivants :

- Un logo et des plaquettes de présentation du GRCS mises à jour pour intégrer l'auvergne,
- Un site internet,
- Une page Facebook, alimentée chaque semaine par la coordinatrice,
- Une lettre d'information mensuelle
- 2 nouvelles plaquettes destinées aux communes et centres hospitaliers situés en zone fragile,

Informations délivrées aux centres de santé

- 1 site internet
- 89 contributeurs
- 1017 visites en un mois
- 1 page Facebook
- 2 plaquettes de communication
- 2 plaquettes destinées aux acteurs des zones fragiles
- 9 flash info envoyés
- 10 lettres d'information envoyées

Un travail conséquent de révision des outils de communication a été effectué en 2016 et 2017 suite à l'ouverture à l'Auvergne.

1. Animation du nouveau site internet

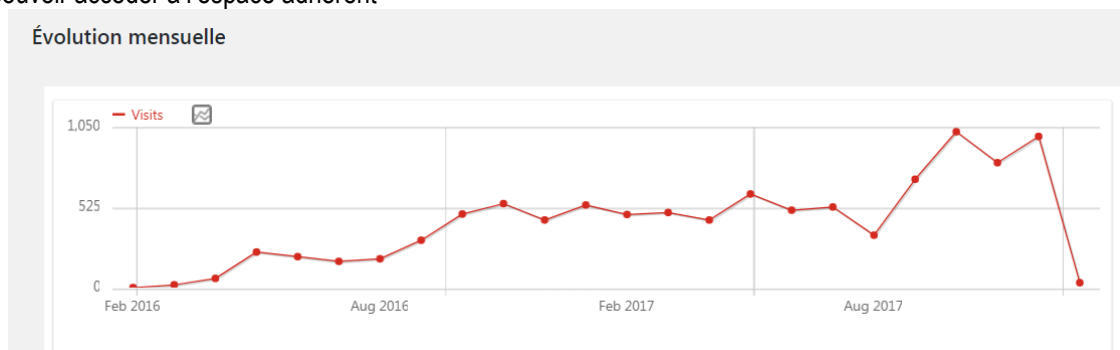
Le GRCS dispose d'un site internet qui est régulièrement alimenté. L'objectif de ce site est d'apporter des informations concrètes et opérationnelles aux centres de santé ou à toutes personnes intéressées par ce modèle de structure de soins. Les articles du site sont donc conçus de manière à renvoyer les utilisateurs directement à la source de l'information donnée. Ainsi, beaucoup de liens hypertextes sont faits, soit vers des documents *ad-hoc* soit vers les sites internet des partenaires avec lesquels le GRCS est appelé à travailler.

	Visiteurs	Pages vues
Entre juin 2016 et déc 2016	2339	7498
Entre juin 2017 et déc 2017	4898	10784

En 2017, le GRCS a publié, outre les 24 pages constitutives du site :

- 71 actualités,
- 50 événements,
- 5 actions,

Le nombre de visiteurs n'a cessé de croître ; la période estivale présentant des taux de fréquentation stables. En octobre 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes dénombre 1017 visites dont 866 visiteurs uniques. En ce qui concerne le module réservé aux adhérents, 89 contributeurs sont actuellement recensés ; tous disposent donc d'un identifiant et d'un mot de passe pour pouvoir accéder à l'espace adhérent





2. Révision des plaquettes de présentation du GRCS Auvergne Rhône-Alpes

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a mis à jour ses plaquettes de présentation afin de prendre en compte son nouveau périmètre géographique et son nom. Deux plaquettes sont donc été actualisées entre novembre 2016 et Mars 2017. Elles sont à disposition des partenaires du GRCS Auvergne Rhône-Alpes et des différents centres de santé de la région.

3. Envoi régulier de lettres d'info pour les adhérents

Entre janvier et novembre 2017, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a rédigé et expédié 11 lettres électroniques auprès :

- Des adhérents (mailing liste de 151 personnes),
- Des partenaires du GRCS Auvergne Rhône-Alpes (mailing liste de 10 personnes),
- De personnes indépendantes inscrites directement sur le site internet (mailing liste de 33 personnes).

Ces lettres sont rédigées par la coordinatrice ou la chargée de mission du GRCS Auvergne Rhône-Alpes et validées par la commission « communication ». Elles se structurent en deux volets, un volet reprenant les dates clés notées à l'Agenda, un volet composé d'articles. Les articles apportent des informations sur trois grandes thématiques :

- Les activités du GRCS en distinguant :
 - La diffusion du travail réalisé avec les partenaires,
 - L'information sur les actions réalisées auprès des centres de santé,
 - L'information sur les projets en cours ou à venir,
 - La diffusion de proposition d'action à conduire,
- L'actualité régionale sur l'offre de soins de 1er recours pouvant concerner les centres de santé :
 - Les appels à projet, formations, congrès, ou nouveaux projets en cours,
 - Les outils développés (site de la PAPS, numéro des CPAM, ...),
 - Les politiques de santé régionales : suivi des travaux du CTR de la PAPS, des ECD ...
- Des informations plus générales sur les centres de santé.

En complément, 2017, 9 flashes info ont été envoyés aux adhérents.

Le financement de ces actions de communication a relevé de co-financements de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Pour le détail, voir le bilan financier.



VI. Conclusion et perspectives

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes représente activement les centres de santé au sein des instances régionales de l'organisation de l'offre de soins. Il participe aux différents groupes de travail de l'ARS et s'applique à renforcer la participation des centres de santé à l'offre de santé du territoire Auvergne Rhône-Alpes. En 2018, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes poursuivra son engagement dans les travaux régionaux en s'attachant particulièrement à participer aux réflexions liées aux nouvelles formes de structuration d'accès aux soins que sont les CPTS et à les promouvoir auprès des centres de santé.

Grâce aux politiques de soutien développées par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes peut proposer des accompagnements individualisés aux centres de santé existants ainsi qu'aux porteurs de projet de création de centres de santé. En 2018, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes poursuivra ces accompagnements individuels. Il développera par ailleurs cette offre auprès des acteurs locaux situés en zones de rarefaction médicale susceptibles d'engager une réflexion sur le développement d'un centre de santé. Il mettra à disposition de ces acteurs des outils pour les guider dans leurs réflexions et démarches.

Grâce aux cofinancements de l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a pu poursuivre la montée en puissance de ses actions collectives pour les centres de santé. Ces actions ont permis aux centres de santé d'échanger entre eux, de renforcer leurs pratiques et d'identifier les problématiques sur lesquelles ils souhaiteraient échanger en 2018. En 2018, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes continuera à développer des démarches collectives pour lesquelles il reçoit chaque année des retours très positifs. Il proposera de nouvelles actions en fonction des demandes de ses adhérents, de l'actualité régionale en matière de politique de santé ainsi que des opportunités pouvant faciliter la mise en place d'actions pertinentes.

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes assure une veille informative qu'il relaye aux centres de santé de la région. Son action de communication est saluée par ses adhérents. Aussi, en 2018, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes poursuivra les actions engagées (site internet, newsletter, etc.). Il prévoira la création et l'animation d'une page LinkedIn, ce vecteur étant très utilisé par les professionnels de santé et les gestionnaires de centres de santé.